

CONTRIBUTION À L'UTILISATION EFFICIENTE DES RESSOURCES FEDERALE

MESURE N° 3 : PLAN PHYTO VAUDOIS

UTILISATION DE TECHNIQUES DE TRAITEMENTS PHYTOS VISANT À UNE APPLICATION PRÉCISE

Demande d'aide à l'investissement (à renvoyer jusqu'au 31 août de l'année de contribution)

1. Demandeur

Numéro d'exploitation _____

Nom / Prénom _____

Rue _____

NPA / localité _____

Téléphone / Mobile _____

Email _____

2. Types de pulvérisateurs permettant une application précise des produits phytosanitaires

Une contribution unique est octroyée pour l'acquisition de chaque nouveau pulvérisateur à l'état neuf.

Mesures soutenues	Contributions fédérales Montant max.	Contributions cantonales Montant max.	Inscription mesure
Pulvérisateurs sous-foliaire (par unité de pulvérisation)	75 % du coût d'acquisition Max. 170.- par unité de pulvérisation		CH <input type="checkbox"/>
Pulvérisateurs anti-dérive utilisés dans les cultures pérennes		Mesure 3 Plan Phyto VD	
Pulvérisateurs réduisant la dérive : — Les turbodiffuseurs et pulvérisateur à jets projetés avec flux d'air horizontal orientable	25 % du coût d'acquisition Max. 6'000.- par pulvé.	Niveau 1 25 % du coût d'acquisition Max. 6'000.- par pulvé.	CH + VD <input type="checkbox"/>
— Les turbodiffuseurs et pulvérisateur à jets projetés avec flux d'air horizontal orientable et détecteur de végétation	25 % du coût d'acquisition Max. 10'000.- par pulvé.	Niveau 2 25 % du coût d'acquisition Max. 10'000.- par pulvé.	CH + VD <input type="checkbox"/>
— Pulvérisateur sous tunnel avec recyclage de l'air et du liquide	25 % du coût d'acquisition Max. 10'000.- par pulvé.		CH <input type="checkbox"/>

Marque, modèle :

Date d'acquisition :

N° de série :

Coût d'acquisition :



Joindre une copie de la facture d'achat acquittée, ce document sert de validation pour le versement de la contribution.

Lieu et date :

Signature :

Ce formulaire est à retourner dûment rempli jusqu'au **31 août** de l'année de contribution, par courrier à la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires, Avenue de Marcelin 29, case postale, 1110 Morges.